

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

XI^{ème} LEGISLATURE

SESSION ORDINAIRE UNIQUE 2010 - 2011

RAPPORT

FAIT AU NOM

**DE LA COMMISSION DE L'ECONOMIE GÉNÉRALE, DES
FINANCES, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION ECONOMIQUE**

SUR

**LE PROJET DE LOI N° 28/2010 RELATIF A LA
SECONDE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE
POUR L'ANNEE 2010**

PAR

M. SEYDOU DIOUF

RAPPORTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances,

Madame le Ministre chargé des Relations avec les Institutions,

Monsieur le Ministre délégué, chargé du Budget,

Chers Collègues,

La Commission de l'Economie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération Economique s'est réunie le jeudi 9 décembre 2010, sous la Présidence de Monsieur Aly LO, Président de ladite Commission, à l'effet d'examiner le projet de loi n° 28/2010 relatif à la seconde Loi de Finances Rectificative pour l'année 2010.

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, entouré de ses principaux collaborateurs.

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Président de la Commission a vivement félicité et encouragé Monsieur le Ministre d'Etat, pour les appréciations positives que les principaux partenaires au développement viennent de faire sur la situation économique et sociale de notre pays et qui ont abouti notamment à l'approbation récente par le FMI d'un nouveau programme triennal au titre de l'Instrument de soutien à la politique économique (ISPE).

Intervenant après les propos introductifs du Président de la Commission, Monsieur le Ministre d'Etat a indiqué que le projet en examen, pris conformément à la loi organique en matière de loi de finances, a pour objet:

- d'ouvrir au budget de fonctionnement, au titre du dernier trimestre de la gestion 2010, des crédits d'un montant de 45,326 milliards pour assurer la couverture complète des charges salariales des corps émergents et celle des bourses nationales;
- de soumettre à la ratification les décrets d'avance pris en cours d'année. ▸

Cette ouverture de crédits a été rendue possible grâce à certains réaménagements sur divers chapitres du budget de fonctionnement pour un montant de 27,326

milliards et au transfert de crédits d'un montant de 18 milliards FCFA du budget d'investissement.

Selon Monsieur le Ministre d'Etat, outre l'urgence à couvrir ces deux catégories de dépenses prioritaires, le transfert se justifie par la disponibilité de certaines marges de crédits du budget d'investissement, devenues sans objet.

Il indiquera, par ailleurs, que le présent projet permettait de prendre en compte les moins values de recettes fiscales et d'adapter la répartition des dépenses à celle de certains services publics et para publics, entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères, consécutivement aux modifications introduites en la matière par le décret n° 2010-1334 du 05 octobre 2010.

Globalement, selon le tableau récapitulatif présenté par Monsieur le Ministre d'Etat, avec cette seconde rectification à la loi de finances 2010, les recettes totales du budget général accusent un léger repli de 0,2 milliards par rapport à la première rectification, passant ainsi de 1817 à 1816,8 milliards, pendant que les dépenses régressent de 0,1 milliard, passant de 1868,2 à 1868,1 milliards. -

A la suite de l'exposé de Monsieur le Ministre d'Etat, vos Commissaires lui ont d'abord adressé leurs vives félicitations et encouragements pour les performances qui lui ont valu les bonnes appréciations de nos principaux bailleurs de fonds. Ils se sont ensuite exprimés sur le projet de loi ainsi que sur d'autres aspects économiques ~~et~~ financiers.

1. Du projet de loi de finances rectificative.

Vos Commissaires, dans une large majorité, ont salué l'opportunité et la pertinence de ce second projet de loi de finances rectificative qui permet de résoudre des problèmes aussi récurrents que ceux de la couverture salariale des corps émergents et du paiement des bourses nationales. Ce projet est d'autant plus opportun qu'il répond aux fortes préoccupations de l'opinion nationale, toujours émue par le retard dans le paiement des salaires ou des bourses. Ils diront qu'il était urgent de sécuriser les salaires de ces corps émergents qui contribuent à faire porter le taux de scolarisation aux environs de 100%, donnant ainsi à l'Eduction nationale de meilleures chances dans le sens de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Pour autant, certains de vos Commissaires se sont étonnés de l'insuffisante prévision du volume global de crédits nécessaires à la couverture de ces dépenses dans la loi de finances initiale. En l'occurrence, une collaboration plus étroite entre le Ministère en charge de l'Education et celui des finances aurait, sans doute, permis d'identifier avec précision les besoins à prendre en compte dans le budget et éviter, ainsi, le recours à une loi de finances rectificative.

Sur cette lancée, insistant sur la nécessité de mieux identifier lesdits besoins, vos Commissaires ont demandé à Monsieur le Ministre d'Etat d'engager les efforts nécessaires pour une plus grande maîtrise de l'assiette des bourses et des salaires des corps émergents. Il faut, ont-ils dit, assainir le secteur des bourses engorgé par un excès de demandes encouragées par la générosité de Monsieur le Président de la République. A cet égard, il a été demandé à Monsieur le Ministre d'Etat de déployer tous les moyens de contrôle nécessaires pour assurer une gestion rationnelle du secteur qui engloutit une part importante des ressources du budget général. Dans cet ordre d'idée, ils ont salué et encouragé les efforts d'assainissement entrepris par le nouveau Directeur des Bourses qu'ils engagent à poursuivre le travail de contrôle afin de maîtriser les coûts et éviter d'éventuelles fraudes.

Revenant sur la situation des corps émergents, vos Commissaires ont interpellé Monsieur le Ministre d'Etat sur l'obligation faite aux contractuels de disposer d'un compte bancaire pour percevoir leurs salaires.

Par ailleurs, pendant que certains de vos Commissaires reconnaissent la pertinence et le bien fondé des décrets d'avance soumis à ratification, d'autres en ont déploré le nombre, jugé élevé et surtout l'objet des dépenses qui ne leur paraît pas prendre en compte la poursuite des OMD. Ces Commissaires ont également dit regretter la décision de transférer des crédits d'investissement aux fins de couvrir des charges de fonctionnement dont l'accroissement serait en partie lié à la multiplication du nombre de départements ministériels. 

Vos Commissaires se sont également interrogés sur la non prise en compte par la loi de finances rectificative d'autres problèmes aussi préoccupants que ceux de l'Energie ou l'achèvement de certains chantiers d'infrastructures sociales. A cet égard, ils se sont particulièrement étendus sur le cas des nombreux chantiers 

de construction d'établissements scolaires, arrêtés depuis longtemps comme, par exemple, le lycée de Sédhiou.

De même, évoquant entre autres le cas du projet de construction de la route Tiara-Koumba Kara (25 km), dans la région de Kolda, en souffrance depuis 2007, certains de vos Commissaires ont conclu à une maîtrise insuffisante de la planification des investissements publics. Dans le même ordre d'idée, ils ont demandé à Monsieur le Ministre d'Etat de prendre des dispositions pour mettre fin à la sous consommation des crédits d'investissement.

2. Questions transversales

En marge du débat relatif au projet de loi de finances rectificative, vos Commissaires ont fait part à Monsieur le Ministre d'Etat d'autres préoccupations se rapportant aux compétences de son département ministériel.

Ainsi, en rapport avec la baisse des recettes évoquée dans le projet de loi, il a été demandé si la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés a permis d'atteindre les objectifs fixés, notamment, en matière d'accroissement des investissements. Sur ce même registre, ils ont tenu à rappeler à Monsieur le Ministre d'Etat la promesse de réduction du taux de TVA faite aux opérateurs du secteur de l'hôtellerie.

Toujours, s'agissant de recettes budgétaires, certains de vos Commissaires se sont dits surpris de constater que jusqu'au mois d'août, « les dons et legs » n'auront été réalisés qu'à hauteur du quart des prévisions.

L'autre sujet important abordé par vos Commissaires ~~aura~~ été celui de la modification du code des marchés. Certains d'entre eux ont estimé que le nouveau décret y relatif vide de sa substance l'ancien code, notamment, dans ses dispositions relatives à la régulation.

Ils ont, en outre, rappelé à Monsieur le Ministre d'Etat que cette question du code des marchés dont la presse s'est récemment fait l'écho, a été à l'ordre du jour d'une rencontre entre votre Commission des Finances et une délégation du siège de la Commission de l'Union européenne, en mission au Sénégal. Cette délégation a demandé l'intercession de l'Assemblée nationale pour que les

dispositions consensuelles, la transparence et l'égalité de ce code soient préservées.

S'agissant toujours de cette question, vos Commissaires ont souhaité que les collectivités locales soient aussi représentées au sein de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP).

Sur un autre chapitre, vos Commissaires se sont félicités des efforts entrepris pour améliorer les conditions de travail de l'Administration douanière dont le rôle est essentiel dans la mobilisation des recettes de l'Etat.

L'autre aspect ayant retenu également l'attention de vos Commissaires a été la campagne de commercialisation de l'arachide. A ce sujet, tout en se réjouissant de la promesse de mobilisation de fonds de la SUNEOR, ils ont manifesté leur inquiétude relativement au retard accusé dans le paiement des opérateurs intervenant dans le secteur. Le rôle de ces opérateurs étant assez déterminant dans la réussite de cette campagne, vos Commissaires ont sollicité l'intercession de Monsieur le ministre d'Etat pour lever les obstacles qui retardent ledit paiement.

Par ailleurs, se félicitant des efforts récemment déployés pour résoudre les problèmes d'encadrement du football, vos Commissaires ont souhaité que les autres disciplines sportives bénéficient également de la sollicitude du Gouvernement. Au-delà du principe d'équité, il s'agira de mieux soutenir ces disciplines qui peuvent, tout autant, valoir de nombreuses satisfactions à notre pays.

Pour finir, vos Commissaires ont demandé l'appui de Monsieur le Ministre d'Etat pour encourager l'UEMOA à poursuivre l'harmonisation des législations sur les collectivités locales et la décentralisation à l'échelle communautaire.

Reprenant la parole, Monsieur le Ministre d'Etat réagira aux préoccupations de vos Commissaires en articulant son propos autour des thèmes qu'ils ont abordés. Mais, auparavant, il les a remerciés pour les félicitations et les encouragements qu'ils lui ont prodigués suite aux succès enregistrés dans la conduite de la politique économique et financière de notre pays.

S'agissant de l'assiette **des salaires des corps émergents**, il dira que si les efforts entrepris en 2008, 2009 et même en début 2010 n'avaient pas permis d'aboutir aux résultats escomptés, aujourd'hui, avec le recensement organisé par le nouveau ministre en charge de l'Education, la situation est maîtrisée et le problème résolu. C'est, a-t-il dit, ce qui explique la précision des prévisions salariales inscrites au budget 2011.

A propos de l'obligation de versement des salaires par virement bancaire, Monsieur le Ministre d'Etat dira que celle-ci découle d'une mesure communautaire s'imposant à tous. Il indiquera que, après quelques difficultés de départ, les éléments des corps émergents ont fini par y souscrire. Il ajoutera aussi que par esprit de souplesse, le gouvernement est en train d'étudier les voies et moyens pour autoriser, éventuellement, des paiements à travers les mutuelles d'épargne et de crédit.

Au sujet des **bourses nationales**, Monsieur le Ministre d'Etat a dit partager le souci de vos Commissaires relativement au besoin de maîtriser les dépenses en contrôlant l'assiette. Pour ce faire, une collaboration plus étroite entre ses services et ceux de son collègue en charge de l'Education sera nécessaire. Pour l'heure, grâce au système d'alerte mis en place et avec l'appui du Premier Ministre, les obstacles à l'externalisation du paiement des bourses ont été levés ; le suivi et le contrôle de la gestion en sont devenus plus efficaces.

Evoquant la question des **décrets d'avance**, Monsieur le Ministre d'Etat a d'abord rappelé à vos Commissaires que, au-delà de leur nombre, il faut plutôt s'intéresser à leur pertinence. A cet égard, il les invitera à considérer l'objet de chacun de ces décrets, en rapport avec les circonstances ayant présidé à son adoption. Ainsi, a-t-il dit, ces décrets sont tous intervenus pour résoudre des problèmes aigus dont la solution ne pouvait être différée. Ces problèmes se rapportent, notamment, aux salaires, aux bourses, à l'achat d'engrais, aux inondations, au plan ORSEC, etc. Pour être complet sur la question, il dira que, en dehors des élections, chacun des secteurs couverts par les décrets s'inscrit dans le cadre de la poursuite des OMD. Il en a profité pour rappeler que pour atteindre les OMD, il ne s'agit pas de dépenser beaucoup mais plutôt de le faire de manière appropriée.

Revenant sur le **transfert de crédits d'investissement** vers des dépenses de fonctionnement, Monsieur le Ministre d'Etat indiquera qu'il ne s'agit pas de renoncer à des investissements mais plutôt d'utiliser opportunément des crédits appelés à tomber en fonds libres en raison de la fin toute prochaine de l'année budgétaire. En rapport avec cette question, il rappellera à vos Commissaires que la création de nouveaux départements ministériels, en dehors du salaire du ministre et éventuellement de quelques membres non fonctionnaires de son cabinet, n'entraîne pas de dépenses supplémentaires ; elle nécessite, tout au plus, le réaménagement des allocations budgétaires déjà votées.

Abordant la question de la baisse de **l'impôt sur les sociétés**, Monsieur le Ministre d'Etat a laissé entendre que les impacts de cette mesure sont mitigés, notamment, en termes d'accroissement de la capacité d'autofinancement des entreprises. A ce sujet, il ajoutera que cette mesure fera bientôt l'objet d'une évaluation qui permettra d'en déterminer tous les impacts.

Expliquant la faible mobilisation des « dons et legs », Monsieur le Ministre d'Etat a indiqué qu'elle tenait à la nature de ce type de recettes qui obéit à de multiples exigences des donateurs. Il a, cependant, tenu à rappeler qu'en la matière il faut distinguer retard de mobilisation et annulation. En effet, certaines des prévisions non réalisées ne sont pas annulées mais plutôt reportées jusqu'au respect des conditionnalités du donateur.

A propos de **la réduction de la TVA sur le secteur hôtelier**, Monsieur le Ministre d'Etat a indiqué à vos Commissaires que, au regard de l'importance de ses coûts estimés, le gouvernement a dû différer l'adoption du projet de loi y relatif. En effet, ^{la fin de l'année 2011} avec les tensions actuelles de trésorerie, le manque à gagner qu'elle induirait pourrait compromettre l'exécution de certaines dépenses. De plus, elle risque d'ouvrir une brèche importante dans le système fiscal car, avec la promesse faite aux hôteliers, beaucoup d'autres secteurs ont également demandé à bénéficier d'exonérations. Pour finir sur le sujet, il dira, par ailleurs, ne pas être assez convaincu que la réduction profitera réellement au secteur hôtelier.

S'agissant de **l'Energie**, Monsieur le Ministre d'Etat expliquera à vos Commissaires qu'elle n'est pas prise en compte dans la loi de finances rectificative, car en la matière toute décision est suspendue jusqu'aux

conclusions de l'audit technique et financier actuellement en cours. D'ores et déjà, dira-t-il, le Budget 2011 a prévu, pour ce secteur, 49,5 milliards de FCFA compte non tenu de la renonciation par l'Etat aux recettes des dettes croisées. En outre, des réflexions sont actuellement en cours pour dégager 30 milliards du budget pour l'achat d'une centrale.

Concernant **les chantiers à l'arrêt**, il a expliqué que la responsabilité en incombe aux ministères sectoriels qui doivent aménager les enveloppes budgétaires qui leur sont octroyées en fonction des priorités à définir. Il leur appartient de mieux planifier leurs investissements, ce qui ne semble pas être actuellement le cas.

S'agissant de **la sous consommation des crédits d'investissement**, il dira que la solution réside dans une meilleure maîtrise du processus de planification. Il faudra que les ministères sectoriels limitent leur programmation aux activités réalisables dans les délais prévus. Il faudra, également, créer des conditions permettant d'anticiper les retards d'exécution des programmes afin de pouvoir réorienter les crédits avant la fin de l'année budgétaire.

Abordant **le code des marchés**, Monsieur le Ministre d'Etat a indiqué à vos Commissaires que sa révision était rendue nécessaire par les retards et blocages d'exécution d'activités qu'induisent certaines de ses dispositions. A titre illustratif, à cause de la lourdeur de ce code, il n'a pas été possible de débloquent les fonds destinés à faire face aux inondations avant la fin de l'hivernage.

Il a également signalé que le code n'a pas suffisamment pris en compte certains aspects sensibles de la gestion de l'Etat qui ne peuvent pas souffrir de formalisme. Il en est ainsi des questions de sécurité au sommet de l'Etat.

Il ajoutera que la révision que d'aucuns critiquent est un processus normal intervenant après une période d'internalisation ayant permis d'en déceler les insuffisances imprévisibles au moment de son élaboration. Il dit, toutefois, rester ouvert aux suggestions de l'Assemblée nationale dans le cadre d'une éventuelle nouvelle révision.

S'agissant de l'ARMP, il laissera entendre que les trois délégués de l'Etat, qui y siègent en représentant tous les démembrements y compris les collectivités locales.

S'agissant de l'équité en matière de soutien au Sport, Monsieur le Ministre, saluant les efforts personnels du président de la Fédération de Hand Ball, a dit partager les points de vue de vos Commissaires.

A propos de la campagne de commercialisation de l'arachide, il a invité certains de vos Commissaires très au fait des difficultés rencontrés à entreprendre les démarches appropriées pour aider les opérateurs à se faire payer. Il se dit, cependant, disposer à appuyer les professionnels du secteur dans la mobilisation des fonds auprès du système bancaire.

Enfin, concernant l'harmonisation des législations en matière de décentralisation, Monsieur le Ministre d'Etat a promis d'appuyer le plaidoyer des élus locaux auprès de l'UEMOA.

Satisfaits des réponses de Monsieur le Ministre d'Etat, vos Commissaires ont adopté, à la majorité, le projet de loi n°28/2010 relatif à la seconde Loi de Finances Rectificative pour l'année 2010. Ils vous demandent d'en faire autant, s'il ne soulève, de votre part, aucune objection majeure.



REPUBLICQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

XI^{ÈME} LÉGISLATURE

N°22/2010

Loi relative à la seconde loi de Finances rectificative pour l'année 2010

=====

L'Assemblée nationale, après en avoir délibéré, a adopté, en sa séance du lundi 13 décembre 2010, la loi provisoire dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER : Les dispositions des articles 1^{er} alinéa 2, 3 alinéas I et II, 4, 5 et 6 de la loi n° 2009-35 du 23 décembre 2009 portant loi de finances pour l'année 2010, modifiées par la loi n° 2010-14 du 23 juin 2010 portant loi de finances rectificative l'année 2010 sont abrogées et remplacées par les suivantes :

A – DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

ARTICLE PREMIER : II. Les ressources internes du budget général sont évaluées dans la deuxième loi de finances de l'année 2010, à la somme de 1.543.575.000. 000 de francs CFA conformément à l'annexe 1 de la présente loi.

C – DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

ARTICLE 3 : I. Pour l'année 2010, les ressources évaluées dans l'annexe 1 de la présente deuxième loi de finances rectificative, les plafonds des charges de l'Etat et l'équilibre qui en résulte, sont fixés aux montants ci-après :

En millions de francs

RESSOURCES	Montant	CHARGES	Montant	SOI DE
1- BUDGET GENERAL				
A- OPERATIONS DONT LE TRESOR EST COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
A1- Recettes internes		A1 Dépenses financées sur recettes internes		
A1-1 Recettes hors emprunt				
Recettes fiscales	1 210 000	Dettes publiques	189 130	
Recettes non fiscales	43 000	dont dette intérieure	71 620	
Recettes Exceptionnelles	61 900	dont dette extérieure	117 510	
Remboursements Prêts et avances	2 000	Dépenses de personnel	396 800	
Dons budgétaires	33 000	Autres dépenses courantes	587 492	
		Dépenses en capital sur ressources internes	421 500	
Total recettes internes hors emprunt	1 349 900	Total dépenses sur recettes internes	1 594 922	-245 022
A1-2 Emprunt				
Emprunts	193 675			
Total emprunt	193 675			
Total A = (A1-1 + A1-2)	1 543 575	Total A = (A1-1)	1 594 922	-51 347
B- OPERATIONS DONT LE TRESOR N'EST PAS COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
B - Recettes externes				
Tirage Dons et emprunts	273 300	Dépenses en capital sur ressources externes	273 300	
Total B	273 300	Total B	273 300	0
TOTAL 1 = (A+B)	1 816 875	TOTAL 1 = (A+B)	1 868 222	-51 347
2- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				
Recettes	65 660	Titre 7 Dépenses	65 660	0
TOTAL C = (1+2)	1 882 535	TOTAL C = (1+2)	1 933 882	-51 347
TOTAL C = (1+2)	1 882 535	TOTAL C = (1+2)	1 933 882	-51 347

II. Pour l'année 2010, le Président de la République est autorisé à contracter des emprunts et à recevoir des dons, au nom de l'Etat du Sénégal, pour un montant global de 551.322.000.000 francs CFA.

Ces emprunts pourront être contractés soit sur le marché national, soit sur le marché extérieur auprès de pays ou organismes étrangers et auprès d'organismes internationaux, à des conditions fixées par décret ou par convention

DEUXIEME PARTIE :

MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS DIVERSES

A – BUDGET GENERAL

A-1 DEPENSES ORDINAIRES

ARTICLE 4 : *Le montant des crédits ouverts pour la seconde loi de finances rectificative de l'année 2010, au titre des services votés réévalués du budget de fonctionnement, est fixé à la somme de 1.128.095.148.000 francs CFA conformément à l'annexe III et selon la répartition par titre suivante :*

- Titre 1 Amortissement et charges de la dette publique	189 130 000 000	francs CFA
- Titre 2 dépenses de personnel	396 800 000 000	francs CFA
- Titre 3 dépenses de fonctionnement	300 143 614 000	francs CFA
- Titre 4 transferts courants	242 021 534 000	francs CFA

ARTICLE 5 : *Il est ouvert, pour la seconde loi de finances rectificative de l'année 2010, au titre des mesures nouvelles sur les dépenses ordinaires, des crédits d'un montant de 45.326.852.000 francs CFA ainsi répartis :*

- Titre 2 dépenses de personnel		francs CFA
- Titre 3 dépenses de fonctionnement	39 326 852 000	francs CFA
- Titre 4 transferts courants	6 000 000 000	francs CFA

Ces crédits sont répartis par ministère conformément à l'annexe IV de la présente loi.

A-2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE 6 : I – Il est ouvert pour la seconde loi de finances rectificative 2010, au titre des dépenses en capital du budget général, les crédits de paiement d'un montant de 421.500.000.000 francs CFA ainsi répartis :

- Titre 5: Investissement exécutés par l'Etat
- Titre 6: Transfert en capital

303 714 183 814 francs CFA
117 785 816 186 francs CFA

II – Il est ouvert pour la deuxième loi de finances rectificative 2010, au titre des dépenses en capital du budget général, des autorisations de programmes de montant 3.419.695.000.000 francs CFA.

ARTICLE 2 : Les dispositions de la loi n° 2009-35 du 23 décembre 2009 portant loi de finances pour l'année 2010, modifiées par la loi n° 2010-14 du 23 juin 2010 portant loi de finances rectificative l'année 2010 sont complétées par un article 21 ainsi libellé :

ARTICLE 21 : Sont ratifiés les crédits ouverts par les décrets d'avances n° 2010-0798 du 21 juin 2010, n° 2010-0928 du 12 juillet 2010, n° 2010-1075 du 13 août 2010 modifié par le décret n°1319 du 4 octobre 2010, n° 2010-1064 du 9 août 2010, n° 2010-1195 du 13 septembre 2010, n°2010-1201 du 13 septembre 2010, n° 2010-1196 du 13 septembre n°2010-1284 du 29 septembre 2010, n° 2010-1286 du 29 septembre 2010, n°2010-1379 du 15 octobre 2010, n° 2010-1397 du 21 octobre 2010, n° 2010-1416 du 21 octobre 2010, n° 2010-1417 du 21 octobre 2010, n° 2010-1418 du 21 octobre 2010, n° 2010-1419 du 21 octobre 2010, n° 2010-1424 du 21 octobre 2010, et n°2010-1436 du 29 octobre 2010 portant ouverture de crédits à titre d'avances.

Dakar, le 13 décembre 2010

Le Président de séance



Mamadou SECK

Annexes

ANNEXE 1

Prévisions de recettes par article et par paragraphe

Article	P a r.	NOMENCLATURE ET NATURE DE LA RECETTE	PREVISIONS LFR2010	Réalisations au 31/08/2010	TAUX réalisé.	PREVISIONS LFR 2	ECARTS LFR 2010/LFR2 2010	TAUX PROG.
		RECETTES INTERNES						
		RECETTES FISCALES						
		IMPOTS DIRECTS						
71		Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	147 300 000 000	116 500 000 000	79,09%	143 300 000 000	-4 000 000 000	-2,72%
71	1	Impôts sur les salaires et autres rémunérations	189 300 000 000	116 800 000 000	61,70%	185 800 000 000	-3 500 000 000	-1,85%
71	2	autres impôts directs CGU	1 200 000 000	0	0,00%	1 200 000 000	0	0,00%
71	4	total impôts directs.....	337 800 000 000	233 300 000 000	69,06%	330 300 000 000	-7 500 000 000	-2,22%
							0	
		IMPOTS INDIRECTS						
71		Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	632 200 000 000	422 800 000 000	66,88%	626 400 000 000	-5 800 000 000	-0,92%
71	5	Droits de timbre et d'enregistrement	50 200 000 000	31 800 000 000	63,35%	49 200 000 000	-1 000 000 000	-1,99%
71	6	Droits et taxes à l'importation	171 100 000 000	114 400 000 000	66,86%	171 100 000 000	0	0,00%
71	7	Autres recettes fiscales	35 000 000 000	16 100 000 000	46,00%	33 000 000 000	-2 000 000 000	-5,71%
71	9	total impôts indirects.....	888 500 000 000	585 100 000 000	65,85%	877 700 000 000	-8 800 000 000	-0,99%
							0	
71		TOTAL RECETTES FISCALES	1 226 300 000 000	818 400 000 000	66,74%	1 210 000 000 000	-16 300 000 000	-1,33%
		RECETTES NON FISCALES						
72		Revenu de l'entreprise et du domaine	5 400 000 000	12 400 000 000	229,63%	15 700 000 000	10 300 000 000	190,74%
72	1	Droits et frais administratifs	100 000 000	0	0,00%	100 000 000	0	0,00%
72	2	Amendes et condamnations pécuniaires	100 000 000	0	0,00%	100 000 000	0	0,00%
72	3	produits financiers	35 000 000 000	16 600 000 000	47,43%	25 000 000 000	-10 000 000 000	-28,57%
72	4	Autres recettes non fiscales	2 100 000 000	1 700 000 000	80,95%	2 100 000 000	0	0,00%
72	5							
72		TOTAL RECETTES NON FISCALES	42 700 000 000	30 700 000 000	71,90%	43 000 000 000	300 000 000	0,70%
		TOTAL RECETTES FISCALES ET NON FISCALES Art 71- 72	1 269 000 000 000	849 100 000 000	66,91%	1 253 000 000 000	-16 000 000 000	-1,26%
16		Emprunts Programme	51 228 000 000	26 515 056 000	51,76%	29 675 000 000	-21 553 000 000	-42,07%
17		Autres emprunts	160 027 000 000	36 168 495 000	22,60%	215 347 000 000	55 320 000 000	
72	9	Remboursement de prêts et avances (Prêts rattachés)	8 000 000 000	2 000 000 000	25,00%	2 000 000 000	-6 000 000 000	-75,00%
74		Dons programmes	44 767 000 000	7 900 000 000	17,65%	33 000 000 000	-11 767 000 000	-26,28%
76		Recettes exceptionnelles (dont PPTE/IADM)	61 900 000 000	37 000 000 000	59,77%	61 900 000 000	0	0,00%
		TOTAL AUTRES RECETTES ART 74 - 76- 29	325 922 000 000	109 583 551 000	2	341 922 000 000	16 000 000 000	4,91%
		TOTAL RECETTES INTERNES art 71- 72- 74- 76 - 29	1 594 922 000 000	958 683 551 000	2	1 594 922 000 000	0	0,00%
		RECETTES EXTERNES						
12		Dons projets et legs	116 969 000 000	45 736 428 000	39,10%	116 969 000 000	0	0,00%
15		Tirage sur emprunt projets	156 331 000 000	75 133 041 000	48,06%	156 331 000 000	0	0,00%
		TOTAL RECETTES EXTERNES art 12- 15- 74	273 300 000 000	120 869 469 000	44,23%	273 300 000 000	0	0,00%
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 868 222 000 000	1 079 553 020 000	57,79%	1 868 222 000 000	0	0,00%

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ^{ème} LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
10 Dette Publique		
DETTE PUBLIQUE		
Dette Publique		
Titre 1 - 10 Amortissement et charge de la dette publique et deniers	189 180 000 000	189 130 000 000
Total Dette Publique	189 180 000 000	189 130 000 000
TOTAL DETTE PUBLIQUE	189 180 000 000	189 130 000 000
Total Général Section 10	189 180 000 000	189 130 000 000
21 Présidence de la République		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 21 Dépenses de personnel	3 806 414 320	3 815 414 320
Titre 3 - 21 Dépenses de fonctionnement	19 406 286 000	19 386 118 904
Titre 4 - 21 Transferts courants	28 386 888 000	23 431 386 000
Total Budget de Fonctionnement	46 640 623 320	46 632 919 224
TOTAL BUDGET GENERAL	46 640 623 320	46 632 919 224
Total Général Section 21	46 640 623 320	46 632 919 224
22 Assemblée Nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 22 Dépenses de personnel	6 294 320 660	6 294 320 660
Titre 3 - 22 Dépenses de fonctionnement	6 280 168 000	7 280 168 000
Titre 4 - 22 Transferts courants	96 800 000	96 800 000
Total Budget de Fonctionnement	13 671 288 660	13 671 288 660
TOTAL BUDGET GENERAL	13 671 288 660	13 671 288 660
Total Général Section 22	13 671 288 660	13 671 288 660
23 Commission Electorale Nationale Autonome		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 4 - 23 Transferts courants	1 700 000 000	2 150 000 000
Total Budget de Fonctionnement	1 700 000 000	2 150 000 000
TOTAL BUDGET GENERAL	1 700 000 000	2 150 000 000
Total Général Section 23	1 700 000 000	2 150 000 000



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ième LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
24 Conseil Economique et Social		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 24 Dépenses de personnel	1 782 000 000	1 782 000 000
Titre 3 - 24 Dépenses de fonctionnement	3 362 016 000	3 362 016 000
Titre 4 - 24 Transferts courants	50 000 000	50 000 000
Total Budget de Fonctionnement	5 194 016 000	5 194 016 000
TOTAL BUDGET GENERAL	5 194 016 000	5 194 016 000
Total Général Section 24	5 194 016 000	5 194 016 000
25 Conseil Constitutionnel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 25 Dépenses de personnel	145 858 980	145 858 980
Titre 3 - 25 Dépenses de fonctionnement	72 016 000	72 016 000
Total Budget de Fonctionnement	217 874 980	217 874 980
TOTAL BUDGET GENERAL	217 874 980	217 874 980
Total Général Section 25	217 874 980	217 874 980
27 Cour Suprême		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 27 Dépenses de personnel	763 414 140	763 414 140
Titre 3 - 27 Dépenses de fonctionnement	798 843 000	1 038 843 000
Titre 4 - 27 Transferts courants	2 100 000	2 100 000
Total Budget de Fonctionnement	1 564 357 140	1 804 357 140
TOTAL BUDGET GENERAL	1 564 357 140	1 804 357 140
Total Général Section 27	1 564 357 140	1 804 357 140
28 Cour des Comptes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 28 Dépenses de personnel	697 501 560	697 501 560
Titre 3 - 28 Dépenses de fonctionnement	306 815 000	306 815 000
Total Budget de Fonctionnement	1 004 316 560	1 004 316 560
TOTAL BUDGET GENERAL	1 004 316 560	1 004 316 560
Total Général Section 28	1 004 316 560	1 004 316 560

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ième LFR pour l'année 2010	
		Réévaluation Services Votés	
29 SENAT			
BUDGET GENERAL			
Budget de Fonctionnement			
Titre 2 - 29 Dépenses de personnel	3 062 777 000		3 062 777 000
Titre 3 - 29 Dépenses de fonctionnement	2 109 101 000		2 109 101 000
Total Budget de Fonctionnement	5 171 878 000		5 171 878 000
TOTAL BUDGET GENERAL	5 171 878 000		5 171 878 000
Total Général Section 29	5 171 878 000		5 171 878 000
30 Primature			
BUDGET GENERAL			
Budget de Fonctionnement			
Titre 2 - 30 Dépenses de personnel	1 449 712 340		1 449 712 340
Titre 3 - 30 Dépenses de fonctionnement	4 053 465 000		4 053 465 000
Titre 4 - 30 Transferts courants	4 934 979 000		4 934 979 000
Total Budget de Fonctionnement	10 438 156 340		10 688 156 340
TOTAL BUDGET GENERAL	10 438 156 340		10 688 156 340
Total Général Section 30	10 438 156 340		10 688 156 340
31 Ministère des Affaires Etrangères			
BUDGET GENERAL			
Budget de Fonctionnement			
Titre 2 - 31 Dépenses de personnel	16 969 480 020		16 969 480 020
Titre 3 - 31 Dépenses de fonctionnement	14 378 376 853		14 114 277 359
Titre 4 - 31 Transferts courants	4 958 636 000		4 708 636 000
Total Budget de Fonctionnement	36 306 492 873		35 792 393 379
TOTAL BUDGET GENERAL	36 306 492 873		35 792 393 379
Total Général Section 31	36 306 492 873		35 792 393 379
32 Ministère des Forces Armées			
BUDGET GENERAL			
Budget de Fonctionnement			
Titre 2 - 32 Dépenses de personnel	62 315 716 000		62 315 716 000
Titre 3 - 32 Dépenses de fonctionnement	22 116 950 000		21 419 871 480
Titre 4 - 32 Transferts courants	2 362 279 000		2 362 279 000
Total Budget de Fonctionnement	86 794 945 000		86 097 866 480
TOTAL BUDGET GENERAL	86 794 945 000		86 097 866 480
Total Général Section 32	86 794 945 000		86 097 866 480

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ième LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
33 Ministère de l'Intérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 33 Dépenses de personnel	23 173 660 280	23 173 660 280
Titre 3 - 33 Dépenses de fonctionnement	7 595 947 000	6 669 134 740
Total Budget de Fonctionnement	30 769 607 280	29 842 795 020
TOTAL BUDGET GENERAL	30 769 607 280	29 842 795 020
Total Général Section 33	30 769 607 280	29 842 795 020
34 Ministère de la Justice		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 34 Dépenses de personnel	16 035 573 660	16 035 573 660
Titre 3 - 34 Dépenses de fonctionnement	6 412 154 000	5 706 018 985
Titre 4 - 34 Transferts courants	885 700 000	885 700 000
Total Budget de Fonctionnement	23 333 427 660	22 627 292 645
TOTAL BUDGET GENERAL	23 333 427 660	22 627 292 645
Total Général Section 34	23 333 427 660	22 627 292 645
35 Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 35 Dépenses de personnel	1 403 597 320	703 050 460
Titre 3 - 35 Dépenses de fonctionnement	1 033 186 000	475 262 880
Titre 4 - 35 Transferts courants	1 218 629 000	1 078 629 000
Total Budget de Fonctionnement	3 655 412 320	2 256 942 340
TOTAL BUDGET GENERAL	3 655 412 320	2 256 942 340
Total Général Section 35	3 655 412 320	2 256 942 340
36 Ministère des relations avec les institutions		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 36 Dépenses de personnel	573 480 520	30 350 000
Titre 3 - 36 Dépenses de fonctionnement	342 903 000	61 968 990
Total Budget de Fonctionnement	916 383 520	92 318 990
TOTAL BUDGET GENERAL	916 383 520	92 318 990
Total Général Section 36	916 383 520	92 318 990



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ième LFR pour l'année 2010	
		Réévaluation Services Votés	
37 Ministère du Travail et des Organisations Professionnelles			
BUDGET GENERAL			
Budget de Fonctionnement			
Titre 2 - 37 Dépenses de personnel	0	700 546 860	
Titre 3 - 37 Dépenses de fonctionnement	0	531 486 800	
Titre 4 - 37 Transferts courants	0	140 000 000	
Total Budget de Fonctionnement	0	1 372 033 660	
TOTAL BUDGET GENERAL	0	1 372 033 660	
Total Général Section 37	0	1 372 033 660	
38 Ministère du Genre et des Relations avec les Associations Féminines Africaines et Etrangère			
BUDGET GENERAL			
Budget de Fonctionnement			
Titre 3 - 38 Dépenses de fonctionnement	0	106 090 000	
Total Budget de Fonctionnement	0	106 090 000	
TOTAL BUDGET GENERAL	0	106 090 000	
Total Général Section 38	0	106 090 000	
39 Ministère des Sénégalais de l'Extérieur			
BUDGET GENERAL			
Budget de Fonctionnement			
Titre 2 - 39 Dépenses de personnel	246 366 980	246 366 980	
Titre 3 - 39 Dépenses de fonctionnement	386 228 000	349 814 220	
Titre 4 - 39 Transferts courants	61 474 000	71 474 000	
Total Budget de Fonctionnement	694 068 980	667 655 200	
TOTAL BUDGET GENERAL	694 068 980	667 655 200	
Total Général Section 39	694 068 980	667 655 200	
40 Ministère de l'Economie Maritime			
BUDGET GENERAL			
Budget de Fonctionnement			
Titre 2 - 40 Dépenses de personnel	1 294 788 140	1 294 788 140	
Titre 3 - 40 Dépenses de fonctionnement	757 526 000	658 083 540	
Titre 4 - 40 Transferts courants	171 600 000	171 600 000	
Total Budget de Fonctionnement	2 223 914 140	2 124 471 680	
TOTAL BUDGET GENERAL	2 223 914 140	2 124 471 680	
Total Général Section 40	2 223 914 140	2 124 471 680	



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ième LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
41 Ministère Coop. Int., des Trans. Aériens, des Infrastructures et de l'énergie.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 41 Dépenses de personnel	1 557 218 380	1 287 467 280
Titre 3 - 41 Dépenses de fonctionnement	873 683 000	727 412 820
Titre 4 - 41 Transferts courants	250 000 000	300 000 000
Total Budget de Fonctionnement	2 680 901 380	2 314 880 100
TOTAL BUDGET GENERAL	2 680 901 380	2 314 880 100
Total Général Section 41	2 680 901 380	2 314 880 100
42 Ministère de l'agriculture		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 42 Dépenses de personnel	2 910 585 360	2 910 585 360
Titre 3 - 42 Dépenses de fonctionnement	1 476 879 000	1 296 897 880
Titre 4 - 42 Transferts courants	5 121 317 000	5 121 317 000
Total Budget de Fonctionnement	9 508 781 360	9 328 800 240
TOTAL BUDGET GENERAL	9 508 781 360	9 328 800 240
Total Général Section 42	9 508 781 360	9 328 800 240
43 Ministère de l'Economie et des Finances		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 43 Dépenses de personnel	17 521 243 420	17 521 243 420
Titre 3 - 43 Dépenses de fonctionnement	8 295 728 000	7 922 697 673
Titre 4 - 43 Transferts courants	4 406 429 000	4 456 429 000
Total Budget de Fonctionnement	30 223 400 420	29 900 370 093
TOTAL BUDGET GENERAL	30 223 400 420	29 900 370 093
Total Général Section 43	30 223 400 420	29 900 370 093
44 Ministère des Mines, de l'Industrie, de l'Agro industrie et des PME		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 44 Dépenses de personnel	519 951 000	519 951 000
Titre 3 - 44 Dépenses de fonctionnement	312 852 000	286 326 582
Titre 4 - 44 Transferts courants	1 752 937 000	1 311 064 000
Total Budget de Fonctionnement	2 585 740 000	2 117 341 582
TOTAL BUDGET GENERAL	2 585 740 000	2 117 341 582
Total Général Section 44	2 585 740 000	2 117 341 582

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ième LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
45 Ministère du Commerce		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 45 Dépenses de personnel	1 327 538 220	1 327 538 220
Titre 3 - 45 Dépenses de fonctionnement	440 691 000	369 437 150
Titre 4 - 45 Transferts courants	1 074 620 000	1 074 620 000
Total Budget de Fonctionnement	2 842 849 220	2 771 595 370
TOTAL BUDGET GENERAL	2 842 849 220	2 771 595 370
Total Général Section 45	2 842 849 220	2 771 595 370
46 Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 46 Dépenses de personnel	1 908 764 220	1 138 500 420
Titre 3 - 46 Dépenses de fonctionnement	1 491 467 000	909 955 840
Titre 4 - 46 Transferts courants	105 000 000	105 000 000
Total Budget de Fonctionnement	3 505 231 220	2 153 456 260
TOTAL BUDGET GENERAL	3 505 231 220	2 153 456 260
Total Général Section 46	3 505 231 220	2 153 456 260
47 Ministère de l'Energie		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 47 Dépenses de personnel	154 410 000	107 505 000
Titre 3 - 47 Dépenses de fonctionnement	202 363 000	118 381 660
Total Budget de Fonctionnement	356 773 000	225 886 660
TOTAL BUDGET GENERAL	356 773 000	225 886 660
Total Général Section 47	356 773 000	225 886 660
48 Ministère de l'Artisanat du tourisme et des relations avec le secteur privé et le secteur informel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 49 Dépenses de personnel	638 059 100	638 059 100
Titre 3 - 49 Dépenses de fonctionnement	355 069 000	327 642 900
Titre 4 - 49 Transferts courants	547 776 000	725 776 000
Total Budget de Fonctionnement	1 540 904 100	1 691 478 000
TOTAL BUDGET GENERAL	1 540 904 100	1 691 478 000
Total Général Section 49	1 540 904 100	1 691 478 000

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ième LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
50 Ministère de l'Enseignement Préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des langues nationales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 50 Dépenses de personnel	132 842 301 640	132 842 301 640
Titre 3 - 50 Dépenses de fonctionnement	87 868 522 300	84 052 609 300
Titre 4 - 50 Transferts courants	1 686 910 000	1 639 510 000
Total Budget de Fonctionnement	222 397 733 940	218 534 420 940
TOTAL BUDGET GENERAL	222 397 733 940	218 534 420 940
Total Général Section 50	222 397 733 940	218 534 420 940
52 Ministère des Sports		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 52 Dépenses de personnel	0	1 500 875 460
Titre 3 - 52 Dépenses de fonctionnement	0	2 346 524 710
Titre 4 - 52 Transferts courants	0	368 515 000
Total Budget de Fonctionnement	0	4 215 915 170
TOTAL BUDGET GENERAL	0	4 215 915 170
Total Général Section 52	0	4 215 915 170
53 Ministère de la Culture et des Loisirs		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 53 Dépenses de personnel	841 258 680	847 971 680
Titre 3 - 53 Dépenses de fonctionnement	515 702 000	456 093 360
Titre 4 - 53 Transferts courants	3 267 010 000	3 267 010 000
Total Budget de Fonctionnement	4 623 970 680	4 571 075 040
TOTAL BUDGET GENERAL	4 623 970 680	4 571 075 040
Total Général Section 53	4 623 970 680	4 571 075 040
54 Ministère de la Santé et de la Prévention		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 54 Dépenses de personnel	31 386 727 900	30 966 254 260
Titre 3 - 54 Dépenses de fonctionnement	14 868 902 000	16 572 376 000
Titre 4 - 54 Transferts courants	28 450 431 000	26 371 605 000
Total Budget de Fonctionnement	74 506 060 900	73 910 235 260
TOTAL BUDGET GENERAL	74 506 060 900	73 910 235 260
Total Général Section 54	74 506 060 900	73 910 235 260

République du Sénégal



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ^{ème} LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
55 Ministère de la Jeunesse		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 55 Dépenses de personnel	2 459 459 480	891 894 020
Titre 3 - 55 Dépenses de fonctionnement	2 785 492 000	924 966 540
Titre 4 - 55 Transferts courants	378 115 000	245 000 000
Total Budget de Fonctionnement	5 623 066 480	2 061 860 560
TOTAL BUDGET GENERAL	5 623 066 480	2 061 860 560
Total Général Section 55	5 623 066 480	2 061 860 560
56 Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 56 Dépenses de personnel	3 929 143 300	3 826 864 600
Titre 3 - 56 Dépenses de fonctionnement	4 218 837 000	3 802 040 520
Titre 4 - 56 Transferts courants	991 620 000	391 620 000
Total Budget de Fonctionnement	9 139 600 300	8 020 525 120
TOTAL BUDGET GENERAL	9 139 600 300	8 020 525 120
Total Général Section 56	9 139 600 300	8 020 525 120
57 Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 57 Dépenses de personnel	0	694 374 520
Titre 3 - 57 Dépenses de fonctionnement	0	399 749 900
Titre 4 - 57 Transferts courants	0	459 653 000
Total Budget de Fonctionnement	0	1 553 777 420
TOTAL BUDGET GENERAL	0	1 553 777 420
Total Général Section 57	0	1 553 777 420
58 Ministère de la Famille, des Organisations Femminines et de la Protection de l'Enfance		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 58 Dépenses de personnel	1 559 277 120	1 328 798 980
Titre 3 - 58 Dépenses de fonctionnement	1 843 975 000	1 378 386 840
Titre 4 - 58 Transferts courants	1 236 353 000	1 231 700 000
Total Budget de Fonctionnement	4 639 605 120	3 938 885 820
TOTAL BUDGET GENERAL	4 639 605 120	3 938 885 820
Total Général Section 58	4 639 605 120	3 938 885 820

République du Sénégal



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Un Peuple - Un But - Une Foi

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ieme LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
59 Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 59 Dépenses de personnel	10 156 997 660	10 216 974 660
Titre 3 - 59 Dépenses de fonctionnement	5 480 819 000	5 122 368 640
Titre 4 - 59 Transferts courants	880 384 000	892 384 000
Total Budget de Fonctionnement	16 518 200 660	16 231 727 300
TOTAL BUDGET GENERAL	16 518 200 660	16 231 727 300
Total Général Section 59	16 518 200 660	16 231 727 300
60 Charges non Réparties		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 60 Dépenses de personnel	40 991 066 620	40 991 066 620
Titre 3 - 60 Dépenses de fonctionnement	86 645 070 847	78 096 980 047
Titre 4 - 60 Transferts courants	66 262 455 000	48 246 337 000
Total Budget de Fonctionnement	193 898 594 667	167 334 385 867
TOTAL BUDGET GENERAL	193 898 594 667	167 334 385 867
Total Général Section 60	193 898 594 667	167 334 385 867
62 Min Eleyage		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 62 Dépenses de personnel	1 461 604 300	1 461 604 300
Titre 3 - 62 Dépenses de fonctionnement	813 705 000	739 894 120
Titre 4 - 62 Transferts courants	229 142 000	229 142 000
Total Budget de Fonctionnement	2 504 451 300	2 430 640 420
TOTAL BUDGET GENERAL	2 504 451 300	2 430 640 420
Total Général Section 62	2 504 451 300	2 430 640 420
63 Ministère de la communication et des Télécommunications		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 63 Dépenses de personnel	301 102 480	337 796 580
Titre 3 - 63 Dépenses de fonctionnement	1 022 216 000	1 006 614 080
Titre 4 - 63 Transferts courants	721 370 000	721 370 000
Total Budget de Fonctionnement	2 044 688 480	2 065 780 640
TOTAL BUDGET GENERAL	2 044 688 480	2 065 780 640
Total Général Section 63	2 044 688 480	2 065 780 640

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ième LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
64 Ministère de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 64 Dépenses de personnel	0	72 131 140
Titre 3 - 64 Dépenses de fonctionnement	0	114 725 920
Titre 4 - 64 Transferts courants	0	441 873 000
Total Budget de Fonctionnement	0	628 730 060
TOTAL BUDGET GENERAL	0	628 730 060
Total Général Section 64	0	628 730 060
65 Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 65 Dépenses de personnel	1 401 718 400	1 401 718 400
Titre 3 - 65 Dépenses de fonctionnement	487 773 000	448 580 080
Titre 4 - 65 Transferts courants	18 626 676 000	17 526 676 000
Total Budget de Fonctionnement	20 516 167 400	19 376 974 480
TOTAL BUDGET GENERAL	20 516 167 400	19 376 974 480
Total Général Section 65	20 516 167 400	19 376 974 480
66 Min. des Transports Terrestres, des Trans. Ferroviaires et de l'Amén. du territoire		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 66 Dépenses de personnel	461 806 120	734 261 120
Titre 3 - 66 Dépenses de fonctionnement	280 836 000	281 087 880
Titre 4 - 66 Transferts courants	0	50 000 000
Total Budget de Fonctionnement	742 642 120	1 065 349 000
TOTAL BUDGET GENERAL	742 642 120	1 065 349 000
Total Général Section 66	742 642 120	1 065 349 000
67 Ministère des Energies Renouvelables		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 67 Dépenses de personnel	30 037 000	30 037 000
Titre 3 - 67 Dépenses de fonctionnement	144 490 000	202 256 900
Total Budget de Fonctionnement	174 527 000	232 293 900
TOTAL BUDGET GENERAL	174 527 000	232 293 900
Total Général Section 67	174 527 000	232 293 900

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ième LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
68 Ministère de l'Urbanisme et de l'Assainissement		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 68 Dépenses de personnel	162 268 420	768 038 720
Titre 3 - 68 Dépenses de fonctionnement	243 543 000	296 471 460
Total Budget de Fonctionnement	405 811 420	1 064 510 180
TOTAL BUDGET GENERAL	405 811 420	1 064 510 180
Total Général Section 68	405 811 420	1 064 510 180
69 Ministère de l'Hygiène publique et du Cadre de Vie		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 69 Dépenses de personnel	0	584 967 140
Titre 3 - 69 Dépenses de fonctionnement	0	579 232 260
Titre 4 - 69 Transferts courants	0	300 000 000
Total Budget de Fonctionnement	0	1 464 199 400
TOTAL BUDGET GENERAL	0	1 464 199 400
Total Général Section 69	0	1 464 199 400
72 Ministère des Ecouvillages, des Bassins de Retention, des Lacs Artificiels et de la Pisciculture		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 72 Dépenses de personnel	0	102 278 700
Titre 3 - 72 Dépenses de fonctionnement	0	142 245 000
Titre 4 - 72 Transferts courants	0	470 000 000
Total Budget de Fonctionnement	0	714 523 700
TOTAL BUDGET GENERAL	0	714 523 700
Total Général Section 72	0	714 523 700
75 Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Universités et des Centres Universitaires Régionaux(CUR) et de la Recherche Scientifique		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 75 Dépenses de personnel	2 253 797 080	2 253 797 080
Titre 3 - 75 Dépenses de fonctionnement	3 061 449 000	3 061 449 000
Titre 4 - 75 Transferts courants	79 425 872 000	85 991 350 000
Total Budget de Fonctionnement	84 741 118 080	91 306 596 080
TOTAL BUDGET GENERAL	84 741 118 080	91 306 596 080
Total Général Section 75	84 741 118 080	91 306 596 080



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Un Peuple - Un But - Une Foi

Pouvoirs Publics ou Ministères	CREDIT OUVERT EN LFR 2010	2 ième LFR pour l'année 2010
		Réévaluation Services Votés
76 Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 76 Dépenses de personnel	0	14 610 000
Titre 3 - 76 Dépenses de fonctionnement	0	129 657 040
Total Budget de Fonctionnement	0	144 267 040
TOTAL BUDGET GENERAL	0	144 267 040
Total Général Section 76	0	144 267 040
TOTAL GENERAL TOUTES SECTIONS:	1 154 947 000 000	1 128 095 148 000

ANNEXE 4 :
Répartition des mesures nouvelles
par Pouvoir public ou Ministère et par titre En Francs CFA

Section	POUV. PUBL. ET MINISTREES	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	TRANSFERTS COURANTS	TOTAL
	POUVOIRS PUBLICS				
21	Présidence de la République				-
22	Assemblée Nationale				-
23	Commission Electorale Nationale Autonome				-
24	Conseil Economique et Social				-
25	Conseil Constitutionnel				-
27	COUR SUPREME				-
28	Cour des Comptes				-
29	SENAT			-	-
	S/TOTAL POUVOIRS PUBLICS	-	-	-	-
30	PRIMATURE				-
31	Ministère des Affaires Etrangères				-
32	Ministère des Forces Armées				-
33	Ministère de l'Intérieur				-
34	Ministère de la Justice				-
35	Ministère de la Fonction publique				-
36	Ministère des relations avec les institutions				-
37	Ministère du Travail et Org. Professionnelles				-
38	Ministère du Genre et des Relations avec les Associations Féminines Africaines et Etrangère				-
39	Ministère des Sénégalais de l'Extérieur				-
40	Ministère de l'Economie Maritime				-
41	Ministère de la Coopération Internationale des Transports Aériens et des Infrastructures et de l'Energie				-
42	Ministère de l'Agriculture				-
43	Ministère de l'Economie et des Finances				-
44	Ministère des Mines, Ind. Agro Industrie				-
45	Ministère du Commerce				-
46	Ministère de l'Habitat, Const. et Hydraulique				-
47	Ministère de l'Energie				-
49	Ministère de l'Artisanat, Tourisme				-
50	Ministère de l'Enseignement Préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire		39 326 852 000		39 326 852 000
52	Ministère des Sports				-
53	Ministère de la Culture et des loisirs				-
54	Ministère de la Santé et de la Prévention				-
55	Ministère de la Jeunesse				-
56	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature				-
57	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale				-
58	Ministère de la Famille, des Organisations Femminines et de la Protection de l'Enfance				-
59	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle				-
60	Charges non Réparties				-
62	Min. ELEVAGE			-	-
63	Ministère de la communication et des Télécommunications				-
64	Ministère Entrep. Fem et Micro Finances				-
65	Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales				-
66	Ministère des Transp Terrestres, des Trans Ferro et de l'Aménagement du territoire				-
67	Ministère des Energie renouvel et Biocarburant				-
68	Ministère de l'Urbanisme et de l'Assainissement			-	-
69	Ministère de l'Hygiène publique et du Cadre de Vie			-	-
72	Ministère des Ecovillages, des Bassins de Retention, des Lacs Artificiels et de la P			-	-
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Universités et des Centres Universitaires Régionaux(CUR) et de la			6 000 000 000	6 000 000 000
76	Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication				-
	S/TOTAL MOYENS DES SERVICES	-	39 326 852 000	6 000 000 000	45 326 852 000
	TOTAL GENERAL	-	39 326 852 000	6 000 000 000	45 326 852 000

ANNEXE 5 :Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirage
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
		EMPRUNTS	SUBVENTION	
	CP	PT	PT	PT+CP
21 Présidence de la République				
5 Investissements exécutés par l'état	407 000	7 774 000	2 000 000	10 181 000
6 Transfert en capital	28 769 000	0	0	28 769 000
Total Section:	29 176 000	7 774 000	2 000 000	38 950 000
22 Assemblée Nationale				
6 Transfert en capital	500 000	0	0	500 000
Total Section:	500 000	0	0	500 000
27 Cour Suprême				
5 Investissements exécutés par l'état	344 000	0	0	344 000
Total Section:	344 000	0	0	344 000
28 Cour des Comptes				
5 Investissements exécutés par l'état	1 125 000	0	0	1 125 000
Total Section:	1 125 000	0	0	1 125 000
29 SENAT				
6 Transfert en capital	2 300 000	0	0	2 300 000
Total Section:	2 300 000	0	0	2 300 000
30 Primature				
5 Investissements exécutés par l'état	795 000	3 435 000	4 303 000	8 533 000
6 Transfert en capital	4 975 000	0	0	4 975 000
Total Section:	5 770 000	3 435 000	4 303 000	13 508 000
31 Ministère des Affaires Etrangères				
5 Investissements exécutés par l'état	2 695 000	0	820 000	3 515 000
6 Transfert en capital	250 000	0	0	250 000
Total Section:	2 945 000	0	820 000	3 765 000
32 Ministère des Forces Armées				
5 Investissements exécutés par l'état	9 719 000	0	0	9 719 000
6 Transfert en capital	474 000	0	0	474 000
Total Section:	10 193 000	0	0	10 193 000
33 Ministère de l'Intérieur				
5 Investissements exécutés par l'état	8 370 000	0	0	8 370 000
Total Section:	8 370 000	0	0	8 370 000
34 Ministère de la Justice				
5 Investissements exécutés par l'état	2 150 000	0	0	2 150 000
6 Transfert en capital	0	0	0	0
Total Section:	849 418	0	0	849 418
35 Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi				
5 Investissements exécutés par l'état	503 800	0	0	503 800
Total Section:	503 800	0	0	503 800
36 Ministère des relations avec les institutions				
5 Investissements exécutés par l'état	25 000	0	0	25 000
Total Section:	25 000	0	0	25 000
37 Ministère du Travail et des Organisations Professionnelles				
5 Investissements exécutés par l'état	266 000	0	0	266 000

ANNEXE 5 :Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirage
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	CP	EMPRUNTS PT	SUBVENTION PT	PT+CP
37 Ministère du Travail et des Organisations Professionnelles				
Total Section:	266 000	0	0	266 000
38 Ministère du Genre et des Relations avec les Associations Féminines Africaines et Etrangère				
5 Investissements exécutés par l'état	105 000	0	75 000	180 000
Total Section:	105 000	0	75 000	180 000
39 Ministère des Sénégalais de l'Extérieur				
5 Investissements exécutés par l'état	70 000	0	0	70 000
6 Transfert en capital	250 000	0	0	250 000
Total Section:	320 000	0	0	320 000
40 Ministère de l'Economie Maritime				
5 Investissements exécutés par l'état	3 351 000	5 047 000	953 000	9 351 000
6 Transfert en capital	240 000	0	0	240 000
Total Section:	3 591 000	5 047 000	953 000	9 591 000
41 Ministère Coop. Int. ,des Trans. Aériens, des Infrastructures et de l'énergie.				
5 Investissements exécutés par l'état	4 840 000	46 157 000	34 727 000	85 724 000
6 Transfert en capital	95 454 000	0	0	95 454 000
Total Section:	100 294 000	46 157 000	34 727 000	181 178 000
42 Ministère de l'agriculture				
5 Investissements exécutés par l'état	2 636 100	31 209 000	5 607 000	39 452 100
6 Transfert en capital	39 612 200	0	0	39 612 200
Total Section:	42 248 300	31 209 000	5 607 000	79 064 300
43 Ministère de l'Economie et des Finances				
5 Investissements exécutés par l'état	22 232 903	0	2 972 000	25 304 903
6 Transfert en capital	18 966 416	0	0	18 966 416
Total Section:	42 248 300	0	2 972 000	44 271 319
44 Ministère des Mines, de l'Industrie, de l'Agro industrie et des PME				
5 Investissements exécutés par l'état	1 271 000	5 000 000	3 840 000	10 111 000
6 Transfert en capital	917 000	0	0	917 000
Total Section:	2 188 000	5 000 000	3 840 000	11 028 000
45 Ministère du Commerce				
5 Investissements exécutés par l'état	225 000	0	780 000	1 005 000
6 Transfert en capital	850 000	0	0	850 000
Total Section:	1 075 000	0	780 000	1 855 000
46 Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique				
5 Investissements exécutés par l'état	7 413 000	12 583 000	4 067 000	24 063 000
6 Transfert en capital	38 749 000	0	0	38 749 000
Total Section:	46 162 000	12 583 000	4 067 000	62 812 000
47 Ministère de l'Energie				
6 Transfert en capital	2 000 000	0	0	2 000 000
Total Section:	2 000 000	0	0	2 000 000
49 Ministère de l'Artisanat du tourisme et des relations avec le secteur privé et le secteur informel				
5 Investissements exécutés par l'état	515 000	0	130 000	645 000
6 Transfert en capital	300 000	0	0	300 000

ANNEXE 5 : Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirage par Pouvoir public ou Ministère et par titre	RESSOURCES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	INTERNES	EMPRUNTS	SUBVENTION	PT+CP
	CP	PT	PT	
49 Ministère de l'Artisanat du tourisme et des relations avec le secteur privé et le secteur informel				
Total Section:	815 000	0	130 000	945 000
50 Ministère de l'Enseignement Préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des langues nationales				
5 Investissements exécutés par l'état	15 396 000	6 637 000	16 208 000	38 241 000
6 Transfert en capital	4 229 700	0	0	4 229 700
Total Section:	19 625 700	6 637 000	16 208 000	42 470 700
52 Ministère des Sports				
5 Investissements exécutés par l'état	1 500 000	0	2 500 000	4 000 000
Total Section:	1 500 000	0	2 500 000	4 000 000
53 Ministère de la Culture et des Loisirs				
5 Investissements exécutés par l'état	81 436	0	600 000	681 436
6 Transfert en capital	18 300 000	0	0	18 300 000
Total Section:	18 381 436	0	600 000	18 981 436
54 Ministère de la Santé et de la Prévention				
5 Investissements exécutés par l'état	10 226 028	9 509 000	9 660 000	29 395 028
6 Transfert en capital	2 185 000	0	0	2 185 000
Total Section:	12 411 028	9 509 000	9 660 000	31 580 028
55 Ministère de la Jeunesse				
5 Investissements exécutés par l'état	562 000	0	920 000	1 482 000
6 Transfert en capital	500 000	0	0	500 000
Total Section:	1 062 000	0	920 000	1 982 000
56 Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature				
5 Investissements exécutés par l'état	2 769 000	2 300 000	9 375 000	14 444 000
6 Transfert en capital	1 695 000	0	0	1 695 000
Total Section:	4 464 000	2 300 000	9 375 000	16 139 000
57 Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale				
5 Investissements exécutés par l'état	222 000	0	0	222 000
6 Transfert en capital	904 000	0	0	904 000
Total Section:	1 126 000	0	0	1 126 000
58 Ministère de la Famille, des Organisations Féminines et de la Protection de l'Enfance				
5 Investissements exécutés par l'état	1 125 500	750 000	1 055 000	2 930 500
6 Transfert en capital	6 392 500	0	0	6 392 500
Total Section:	7 518 000	750 000	1 055 000	9 323 000
59 Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle				
5 Investissements exécutés par l'état	4 381 095	0	3 509 000	7 890 095
6 Transfert en capital	1 477 000	0	0	1 477 000
Total Section:	5 858 095	0	3 509 000	9 367 095
62 Min Elevage				
5 Investissements exécutés par l'état	3 955 322	2 400 000	1 380 000	7 735 322
6 Transfert en capital	800 000	0	0	800 000
Total Section:	4 755 322	2 400 000	1 380 000	8 535 322
63 Ministère de la communication et des Télécommunications				

ANNEXE 5 :

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirage
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
		EMPRUNTS	SUBVENTION	
	CP	PT	PT	PT+CP
63 Ministère de la communication et des Télécommunications				
6 Transfert en capital	5 409 000	0	0	5 409 000
Total Section:	5 409 000	0	0	5 409 000
64 Ministère de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Microfinance				
5 Investissements exécutés par l'état	168 000	0	2 285 000	2 453 000
6 Transfert en capital	475 000	0	0	475 000
Total Section:	643 000	0	2 285 000	2 928 000
65 Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales				
5 Investissements exécutés par l'état	1 388 000	11 780 000	5 208 000	18 376 000
6 Transfert en capital	12 870 000	0	0	12 870 000
Total Section:	14 258 000	11 780 000	5 208 000	31 246 000
66 Min. des Transports Terrestres, des Trans. Ferroviaires et de l'Amén. du territoire				
5 Investissements exécutés par l'état	155 000	3 500 000	400 000	4 055 000
6 Transfert en capital	4 620 000	0	0	4 620 000
Total Section:	4 775 000	3 500 000	400 000	8 675 000
67 Ministère des Energies Renouvelables				
5 Investissements exécutés par l'état	200 000	0	0	200 000
6 Transfert en capital	100 000	0	0	100 000
Total Section:	300 000	0	0	300 000
68 Ministère de l'Urbanisme et de l'Assainissement				
5 Investissements exécutés par l'état	1 050 000	3 750 000	3 595 000	8 395 000
6 Transfert en capital	7 408 000	0	0	7 408 000
Total Section:	8 458 000	3 750 000	3 595 000	15 803 000
69 Ministère de l'Hygiène publique et du Cadre de Vie				
6 Transfert en capital	955 000	0	0	955 000
Total Section:	955 000	0	0	955 000
72 Ministère des Ecovillages, des Bassins de Retention, des Lacs Artificiels et de la Pisciculture				
5 Investissements exécutés par l'état	850 000	4 500 000	0	5 350 000
6 Transfert en capital	859 000	0	0	859 000
Total Section:	1 709 000	4 500 000	0	6 209 000
75 Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Universités et des Centres Universitaires Régionaux(CUR) et de la Recherche Scientifique				
5 Investissements exécutés par l'état	4 526 000	0	0	4 526 000
Total Section:	4 526 000	0	0	4 526 000
Total Général:	421 500 000	156 331 000	116 969 000	694 800 000